

Direction Générale Adjointe Solidarités
Direction Enfance Famille
Service Ressources Famille
Isabelle HACHE
Tél : 04.75.66.78.44
Email : ihache@ardeche.fr

Service départemental de la jeunesse, de
l'engagement et des sports de l'Ardèche –SDJES
Monsieur Olivier PARENT
7, Boulevard du Lycée
07000 PRIVAS

Privas, le 12 janvier 2023

Objet : Avis PMI concernant l'accueil d'enfants de moins de 6 ans au centre de vacances « Les Portes de l'Ardèche » en accueil avec hébergement, sise 165 impasse de la Jugerie, Lieu-dit « Les Portes », RN 102, 07380 MEYRAS.

Monsieur l'Inspecteur,

Au regard de la visite sur site, effectuée le 3 octobre 2022, par les professionnelles du service de PMI, en présence du directeur du centre, Monsieur Sébastien ASPASS, à la Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche, pour des séjours découvertes avec nuitées ou autres séjours.

Je tiens à vous rappeler que l'organisation de séjours avec hébergement doit impérativement respecter les dispositions suivantes :

- Nombre d'enfants de moins de 6 ans limité à 86 couchages bas ;
- Interdiction d'occuper le haut des lits superposés, par des enfants de moins de 6 ans, et bloquer ou ôter les échelles ;
- Un animateur pour 8 enfants avec un encadrement à 50 % qualifié ;
- Un animateur par classe et 4 intervenants par classe pour l'accueil de classe de découvertes ;
- Un respect des règles d'hygiène,
- Un mobilier adapté à l'accueil d'enfants de moins de 6 ans.

En l'occurrence, j'émet **un avis favorable pour l'accueil de 86 enfants maximum, âgés de 3 ans à 6 ans**, dans le cadre de séjours découvertes avec nuitée, tous les jours de mars à novembre, repas compris, pour une durée de 3 ans :

Sous réserve de :

- **Mettre en place une clôture sécurisée sur la terrasse extérieure** dans le courant du mois de janvier 2023 (prévision stipulée par l'organisateur).

Il est à noter qu'il appartient à l'organisateur de procéder à une nouvelle demande auprès de la SDJES pour toute modification d'accueil et pour le renouvellement avant la date d'échéance sur l'avis.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président,
et par délégation,
La Chef de service Ressources Enfance
Famille

Aurélia DUBUIS-PELLIZZARI

Copie transmise pour information à :

Dr V. COMMARMOT, Chef de service Santé Famille, DTAS Sud-Ouest

M. JAMMET, FOL Ardèche, gestionnaire

M. ASPASS, Directeur du Centre de vacances

PJ : CR de visite du 3 octobre 2022